



**Coordination des Saint-Gobain.**

## **Votre argent nous intéresse 2 !**

Le CE de la compagnie SAINT-GOBAIN (où il n'y a pas la CGT...) s'est tenu le 18 juillet sur le sujet du déblocage anticipé et, **a approuvé à l'unanimité le projet d'avenant au règlement du PEG** permettant le déblocage d'une partie du plan.

Le règlement sera signé le 5 août par le Président DE CHALANDAR puis, envoyé à la DIRRECTE (un délai de 15 jours étant nécessaire avant le retour aux instances).

Seront concernés les avoirs dans SG Avenir pour les années 2004 à 2009, **seront exclues les années 2010 à 2012.**

Amundi sera (?) opérationnel le 30 août et cela, devrait permettre aux salariés de débloquent de manière claire leurs éventuels avoirs.

Les demandes de déblocage ne pourront donc (et au mieux en fonction des réunions préalables en CCE et/ou en CE suivant les cas), **avoir lieu qu'après le 30 août.**

Pour les salariés qui ont un compte (types PEE) où ils ont leur participation, ils peuvent normalement débloquent leurs avoirs, sans exclusions des années 2010 à 2012, **dès maintenant.**

Dans tous les cas de figure, et **tous comptes compris**, il ne faudra pas dépasser **20.000 euros**, et garder les factures d'achats ou de dépenses en cas de contrôle (bien improbable...) des services des impôts.

**Toutes ces mesures où en fonction des patrons du CAC 40, chaque entreprise fait ce qu'elle veut, font la démonstration que rien ne remplace le salaire socialisé payable chaque mois, à échéance régulière.**

**Le 10 septembre, tous les St Gobain seront en grève pour défendre nos salaires et l'avenir de nos retraites.**

Montreuil, le 23 Juillet 2013